

Coopérative scolaire de l'École Primaire G. Pompidou, à LES ORMES
(086-1560)

Compte : Crédit Mutuel n° 10119201 - (mutualisé)

Mandataire : Hélène VARLET. Monnaie affichée : Euro (€). Le Compte-Rendu Financier est rempli, et le cahier de comptabilité est clos.

Compte de fonctionnement général du 1.09.2019 au 31.08.2020

<u>CHARGES</u>		<u>PRODUITS</u>			
6070 0008	Achats de produits pour cession	2 389,38	7070 0008	Ventes de produits pour cession	3 413,40
6168 1008	Assurances versées	43,50	7080 0008	Produits des activités éducatives	2 886,94
6181 0008	Charges des activités éducatives	5 387,75	7410 0008	Subventions de l'État et des coll.locales (3)	3 455,00
6281 0008	Cotisations versées à l'OCCE 86	287,10	7420 0008	Subventions d'associations	3 000,00
6500 0008	Autres charges courantes	0,00	7500 0008	Autres produits courants	55,50
6700 0008	Charges exceptionnelles	45,20	7560 0008	Participations volontaires des familles	1 374,00
6800 0008	Achats de biens durables	322,36	7670 0008	Intérêts perçus (mutualisation)	0,00
	(figurant à l'inventaire de la coop.)		7700 0008	Produits exceptionnels	0,00
Total des charges (A) :		8 475,29	Total des produits (B) :		14 184,84
Résultat de l'année 2019 - 2020 (B-A) (+/-) : 5 709,55					

Bilan simplifié au 31 Août 2020

<u>ACTIF</u>		<u>PASSIF</u>			
Soldes des comptes au 31/08/2020					
512	Banque(1)	16 858,52	110	Report à nouveau au 1.09.2019 :	11 148,97
514	Banque Postale, ex-CCP (1)	0,00	Égal à l'actif - passif au 31.08.2019		
530	Caisse en espèces (2)	0,00	Résultat de l'année 2020 :		
5..	Autre compte	0,00	5 709,55		
	478.1 Erreur débitrice :	0,00	478.2 Erreur créditrice :		
			0,00		
Total de l'actif :		16 858,52	Total du passif :		16 858,52

La différence entre l'actif et le passif est : 0,00

Le bilan simplifié est équilibré.

(1) Compte bancaire 512 :

Le Mandataire de la coopérative ou du foyer doit fournir la copie d'un relevé de compte bancaire, où figure le solde indiqué en 512, et doit compléter le tableau (rapprochement bancaire) ci-dessous :

Solde indiqué sur le relevé bancaire fourni : 16 858,52

n° chèques	chèques ou versements	Dates	Montants

Solde indiqué dans le bilan (case 512) : 16 858,52
Le rapprochement bancaire est bon.

(2) Arrêté de caisse au 31 août 2020 :

La caisse n'étant pas un compte bancaire, les sommes indiquées doivent être vérifiées par deux personnes non-mandataires :

	Montant	Nombre	Somme
Billets:	200,00	0	0,00
	100,00	0	0,00
	50,00	0	0,00
	20,00	0	0,00
	10,00	0	0,00
	5,00	0	0,00
Pièces:	2,00	0	0,00
	1,00	0	0,00
	0,50	0	0,00
	0,20	0	0,00
	0,10	0	0,00
	0,05	0	0,00
	0,02	0	0,00
	0,01	0	0,00

Solde indiqué dans le bilan (case 530) : 0,00

L'arrêté de caisse est bon.

Coopérative scolaire de l'École Primaire G. Pompidou, à LES ORMES
(086-1560)
Compte : Crédit Mutuel n° 10119201 - (mutualisé)

(3) Détails et justifications des subventions enregistrées en compte 7410 :

Les subventions de l'État, des collectivités locales ou territoriales, doivent être enregistrées et justifiées par des copies d'extraits de compte bancaire ou des notifications d'attribution.

Origine des subventions	Montants	Dates de versement	Destination des subventions	Reliquats non dépensés au 31 Août 2020
Municipalité Port-de-Piles	160,00	26/06/2020	Classe transplantée	160,00
Municipalité Port-de-Piles	200,00	26/06/2020	Transports	0,00
Municipalité Les Ormes	3 040,00	25/05/2020	Sorties	0,00
Municipalité Antogny	55,00	17/02/2020	Classe transplantée	55,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
total :	3 455,00			

Le total des montants correspond au compte 7410.

Ce Compte-Rendu Financier 2019 - 2020 semble correct.

Papiers à envoyer à l'OCCE 86	Validation de l'OCCE 86
1. une copie de la page 1 du Compte-rendu papier (identité de la Coopérative scolaire, numéro(s) de(s) compte(s) bancaire(s), commission de contrôle, au moins 2 signatures valides de vérificateurs aux comptes (quitus), signature de Hélène VARLET, mandataire, etc).	validé
2. une copie du relevé du compte Crédit Mutuel n° 10119201, où figure le montant : 16 858,52 € .	validé
3. et comme, les subventions des collectivités territoriales sont de 3 455,00 €, le(s) justificatif(s) de ce montant.	validé

Si tous ces documents-papiers (1, 2 et 3) sont numérisés, ils peuvent être envoyés par messagerie électronique à l'adresse de l'OCCE 86 :
ad86@occe.coop, en précisant bien les coordonnées de la coop. (son nom, le mandataire, le numéro du compte, etc).